

## Acteur Prévention Secours - Aide à domicile (APS ASD)

version 12/2023

### Objectifs

La formation initiale APS ASD est une formation action. Elle permet l'acquisition de compétences directement transférables en situation professionnelle.

- Définir les compétences nécessaires et suffisantes à mettre en œuvre pour exercer son métier en toute sécurité
- Préserver la sécurité de la personne aidée et de l'aide à domicile
- Porter assistance à la personne aidée en respectant les gestes de premiers secours du programme sauveteur secouriste du travail

### Compétences visées

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure
- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Intervenir face à une situation d'accident du travail

### Validation des acquis

Le certificat APS ASD est délivré aux participants qui ont suivi avec succès la totalité de la formation et satisfait aux évaluations certificatives.

### Qualité du ou des formateurs

Formateur expérimenté et titulaire du certificat de Formateur APS ASD à jour.

### Pédagogie

La pédagogie alterne théorie et pratique selon un rapport d'environ 40/60.

Chaque module fait l'objet de mises en application des gestes et d'exercices pratiques ou études de cas. Le temps consacré à la pratique permet ainsi aux stagiaires formés d'appréhender concrètement et efficacement leur rôle d'APS ASD.

Matériel obligatoire pour la formation et l'évaluation : lit médicalisé, fauteuil roulant manuel, fauteuil, lève-personnes électrique roulant, verticalisateur électrique, draps de glisse et le matériel SST (plan d'intervention et pictogrammes, défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires, lot de mannequins (adulte, enfant, nourrisson), matériels nécessaires aux simulations et matériel d'entretien des mannequins et consommables).

### Organisation et suivi de l'action

La formation se déroule sur des semaines non consécutives avec un travail intersession de 4 heures.

Le suivi de l'exécution de l'action se fait à l'aide de feuilles de présence émargées par les stagiaires. Elles sont signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation totale de la formation.

### Livrables

- Attestation individuelle de formation - Certificat de réalisation
- Certificat d'APS ASD personnel plastifié
- Support pédagogique en couleur

#### Groupe :

4 à 10 personnes

#### Durée :

32 heures

#### Public :

Personnel travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile

#### Pré requis :

Aucun

#### À fournir :

Plan de prévention de l'entreprise (s'il existe)

#### Lieu :

Inter : Dans nos salles à Vannes  
Intra : Dans vos locaux

#### Modalité :

32 H non consécutives en  
Présentiel avec travail intersession  
d'une durée estimée à 4 heures

#### Type :

Formation initiale

#### Tarif :

Inter : 0.00  
Intra : nous consulter

#### Accessibilité :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement.

#### Passerelles et

#### équivalences :

Recyclage tous les 2 ans

#### Référent pédagogique :

02 97 61 45 72

#### Délai d'accès :

La durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

#### Taux de réussite des stagiaires :

99% en 2022 pour les formations SST.

#### **\*\*\*Taux de satisfaction :**

%% selon les évaluations à chaud en 2022.



## Programme

Selon les recommandations du référentiel, au cours de cette formation 22 heures sont consacrées à la partie « Prévention » et 10 heures pour la partie « Secourisme ». En complément de ce temps de formation, un travail intersession est demandé.

### JOUR 1 : PREVENTION & SECOURS

Acteur de la prévention :

- Les enjeux de la prévention
- Les acteurs internes/externes et leurs rôles
- Le cadre d'intervention de l'acteur prévention secours
- Les risques de son secteur d'activité : situations de travail à risques

Analyse d'une situation de travail :

- Observation et description d'une situation de travail
- Les dommages et les causes

*Secours :*

Le rôle du SST :

- Le rôle du SST : cadre juridique et enjeux

Protection de la population :

- L'alerte aux populations
- Les situations dangereuses

Examiner une victime :

- Ordre de recherche des signes de détresse  
Détection et identification des signes de menaces vitales immédiates et autres signes
- Techniques de recherche de conscience
- Priorisation des actions

Alerter ou faire alerter :

- Qui alerter ? Qui alerte ?
- Contenu du message et organisation de l'accès des secours

### JOUR 2 : SUITE SECOURS

Secourir : Arrêter le saignement :

- Conduite à tenir et mises en pratique

Permettre à la victime de respirer : (étouffement)

- Etouffement, manœuvres, cas particuliers (enfant, nourrisson, femme enceinte, etc.)

Eviter l'aggravation de la plaie :

- Identification de la plaie, conduite à tenir

Permettre à la victime de continuer à respirer : (perte de connaissance sans arrêt respiratoire)

- Conduite à tenir, cas particulier

Maintenir une circulation et une ventilation artificielle :

- Arrêt cardiorespiratoire, conduite à tenir, utilisation du DAE

Epreuve certificative : (SST)

Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur. Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum les éléments suivants :

- 1 victime / 1 lésion,
- 1 ou plusieurs dangers persistants,
- 1 ou plusieurs témoins,
- des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

## **JOUR 3 : PREVENTION**

Accompagnement de la mobilité :

- Les enjeux de l'ALM pour :
  - L'aidé et la famille
  - L'accompagnant et l'établissement

Les déplacements naturels :

- Les étapes des déplacements
- Les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

Accompagnement de la mobilité :

- Analyse d'une situation d'accompagnement (recueil d'information, capacités, contre-indications, etc.)
- Les déterminants facilitant ou limitant le déplacement : (environnement, évaluation, etc.)
- Les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
- Les aides techniques (fonctionnalités, mises en œuvre, limites, ...)

## Présentation du travail intersession

### Travail intersession : 4 heures

- 

Observation et analyse d'une situation de travail

- 

Travail à réaliser : Analyser une situation de travail à risques à l'aide de la grille d'observation et d'analyse PRAP ALM 2S.

### JOUR 4 : PREVENTION

Analyse d'une situation de travail :

- Les pistes d'amélioration (organisationnelles, techniques, humaines, principes de prévention...)
- La transmission des informations (modes et outils de communication, ...)

Epreuve certificative : Observation et analyse d'une situation de travail réalisée en intersession

- Restitution du travail intersession et évaluation de la capacité à restituer ce travail selon la grille d'évaluation certificative de l'APS ASD

L'évaluation porte sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail réalisée en intersession. Le candidat est évalué sur sa capacité à restituer ce travail selon la grille d'évaluation certificative de l'APS ASD commune à Prap 2S

Accompagnement de la mobilité :

- Mise en œuvre de l'accompagnement à partir de l'analyse (résultats, risques, guidage...)
- La communication

### JOUR 5 : PREVENTION SUITE

Accompagnement de la mobilité :

- Les modalités d'assistance

Epreuve certificative : ALM

- Mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé de mettre en œuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Il devra justifier ces choix.

Les cas pratiques sont scénarisés par le formateur en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement, les déplacements naturels.

Le candidat dispose de 10 minutes de mise en situation d'accompagnement et justifications, puis 5 minutes sont consacrées aux échanges avec l'auditoire

## Bilan de la formation

Ce programme est conforme au référentiel INRS.